



Nos lieux d'intervention



CONTACTS

Relais Petite Enfance
 2 Ter Faubourg de la Bade 63200 Riom
 04 73 67 97 39
 relaispetiteenfance@rlv.eu
 rlv.eu

RLV

Gratuit et ouvert à tous



Le Relais Petite Enfance

est là pour vous !

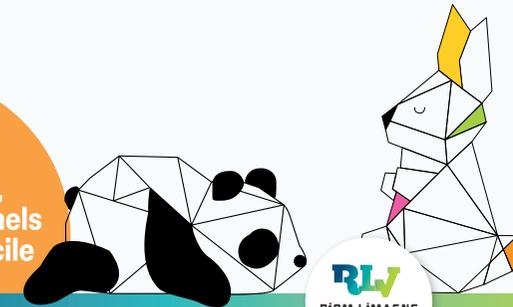
0 À 3 ANS



NOS PARTENAIRES

monenfant.fr
 pajemploi.urssaf.fr
 puy-de-dome.fr/social

Parents,
 futurs parents,
 assistants maternels
 et gardes à domicile



monenfant.fr

Pajemploi
 Un service des Urssaf

PUY-de-DOME
 MON DÉPARTEMENT

RLV
 RELAIS
 PETITE ENFANCE



Renseignement au 04 73 67 97 39
 ou relaispetiteenfance@rlv.eu

RLV
 RIOM LIMAGNE
 & VOLCANS
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



S'INFORMER, TROUVER UN MODE D'ACCUEIL

Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit de proximité à destination des parents, des futurs parents, des Assistants Maternels, des gardes à domicile...

Il vous propose un **accompagnement personnalisé** concernant vos questions, vos besoins et vos démarches.

Dans son rôle de **Guichet Unique**, pour les familles recherchant un **mode d'accueil**, il permet, lors d'un rendez-vous de :

BÉNÉFICIER D'UNE INFORMATION COMPLÈTE sur tous les modes d'accueil et les services petite enfance du territoire.

EFFECTUER UNE PRÉ-INSCRIPTION pour demander une place en crèche.



SE RENCONTRER ET ÉCHANGER

Le Relais Petite Enfance vous présente les actions et lieux dédiés au tout petit et à sa famille.

Lieu de rencontre, d'échanges et de réflexion, le service organise différents **temps forts** destinés **aux parents et aux professionnels**.

En parallèle, des **ateliers d'éveil** sont proposés sur différentes communes, et permettent :

L'ÉVEIL ET LA SOCIALISATION des enfants accueillis.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES des Assistants Maternels et Gardes à domicile.

CONFIER SON ENFANT À UN PROFESSIONNEL

Le Relais Petite Enfance vous présente les différentes possibilités de l'accueil individuel :

ASSISTANT MATERNEL, MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM), GARDE À DOMICILE.

Le service met à disposition la **liste des Assistants Maternels** agréés du territoire.

Il délivre une **information** générale en matière de **droit du travail**. Il explique les différentes étapes de l'embauche : contrat de travail, convention collective..., les **droits et devoirs** des employeurs et des salariés, et les **aides** auxquelles chacun peut prétendre.

